

CONSEILLER

Les Normes d'hypothèses de projection 2016 sont arrivées

Publié par La rédaction le 13 juillet 2016



Les nouvelles Normes d'hypothèses de projection pancanadiennes viennent d'être publiées, ont annoncé lundi l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planning Standards Council (FPSC).

Cet outil, qui a pour objectif d'« offrir un soutien concret au planificateur financier dans la production de projections financières à moyen et long terme », peut désormais être consulté sur le [site web](#) de l'Institut.

Ce dernier rappelle dans un communiqué que « les Normes se veulent un guide et sont tout indiquées pour réaliser des projections financières à moyen et long terme réalistes et libres de possibles biais cognitifs du planificateur financier ».

PROTÉGER LE PL. FIN. ET SON CLIENT

« Prédire la direction que prendra l'économie et comment évolueront les marchés financiers est un exercice périlleux qui demande l'intégration d'une grande quantité de variables et, par conséquent, de modèles d'évaluation ayant un fort degré de sophistication », ajoute l'IQPF.

« Pour sa protection et celle de ses clients, le Pl. Fin. ne devrait s'éloigner des normes présentées ici que lorsque les

caractéristiques propres au client le justifient », conclut l'IQPF.

Réalisé par Nathalie Bachand (A.S.A., Pl. Fin.), Martin Dupras (A.S.A., Pl. Fin., M. Fisc.), William Jack (CFP, FCIA, CPCA), Daniel Laverdière (A.S.A., Pl. Fin.) et Patrick Longhurst (CFP, FCIA), ce document de 16 pages contient des estimations du taux d'inflation, de l'évolution du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP ou MGA), du taux d'emprunt, de l'espérance de vie et du rendement de différents types de placements.

LES HYPOTHÈSES POUR CETTE ANNÉE

Pour l'année 2016, les hypothèses retenues dans les *Normes* sont :

- taux d'emprunt : 5 %;
- inflation : 2,10 %;
- croissance du MGAP ou MGA : 3,10 %;
- rendement à court terme : 3 %;
- rendement des titres à revenu fixe : 4 %;
- rendement des actions canadiennes : 6,4 %;
- actions étrangères : 6,8 %;
- actions des pays émergents : 7,7 %.

L'IQPF et le FPSC précisent que ces normes sont établies « à partir de sources externes variées et crédibles telles que le Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada ».

MISE À JOUR ET DURÉE DE VIE

Les deux organismes indiquent par ailleurs que les données qui ont servi à les calculer sont mises à jour chaque année. Cependant, « il n'en découle pas qu'une projection préparée avec les hypothèses précédemment publiées cesse d'être valable », soulignent-ils.

Le FPSC est un organisme sans but lucratif dont le mandat consiste « à élaborer, à promouvoir et à veiller au respect des normes en matière de planification financière par l'entremise de l'accréditation *Certified Financial Planner* ». Son objectif est « de susciter la confiance envers la profession de planificateur financier ».

La rédaction vous recommande :

- [Le nouveau défi de Nathalie Bachand](#)
 - [Sylvain B. Tremblay élu président du CA de l'IQPF](#)
 - [IQPF : légère augmentation des diplômés](#)
-